



COMMUNE DE MATOURY

EXTRAIT DE PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N° 89 / 12 / 18 / RH PORTANT CRÉATION D'EMPLOIS
PERMANENTS DANS LA FILIERE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

DEPARTEMENT Guyane
ARRONDISSEMENT Cayenne
CANTON Matoury

L'an deux mil dix-huit, le lundi 17 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Matoury étant assemblé en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances après une première convocation légale sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK, Maire.

Etaient présents :

- Monsieur Serge SMOCK, le Maire,
- Madame Yolande CADET-MARTHE, 1^{ère} Adjointe,
- Madame Anne-Michèle ROBINSON, 2^{ème} Adjointe,
- Monsieur Didier SILIGHINI, 4^{ème} Adjoint,
- Madame Guerline LOUIS, 5^{ème} Adjointe,
- Madame Sandra PARDONIPADE, 6^{ème} Adjointe,
- Monsieur Georges FABIEN, 7^{ème} Adjoint,
- Monsieur Yvens SAINT-FLEUR, 8^{ème} Adjoint,
- Monsieur Roland LÉANDRE, Conseiller Municipal,
- Madame Georgina JUDICK PIED, Conseillère Municipale,
- Monsieur Roger ARON, Conseiller Municipal,
- Madame Daisy SORPS, Conseillère Municipale,
- Madame Arlette EDWARD, Conseillère Municipale,
- Monsieur Stanley SAINT REMY MEDE, Conseiller Municipal,
- Monsieur Théodore ROUMILLAC, Conseiller Municipal,
- Madame Nélia POLIUS, Conseillère Municipale,
- Madame Marie-Françoise DUREUIL, Conseillère Municipale,
- Monsieur Michel MONLOUIS DEVA, Conseiller Municipal,
- Madame Marguerite JANVIER, Conseillère Municipale,

Etaient absents :

- Madame Sabrina HIGHT, 3^{ème} Adjointe,
- Monsieur Bernard PERDRIX, 9^{ème} Adjoint,
- Monsieur Christian ROUDGE, 10^{ème} Adjoint (**donne procuration à Monsieur Serge SMOCK, le Maire**),
- Monsieur Gabriel SERVILLE, Conseiller Municipal, (**donne procuration à Monsieur Roger ARON, Conseiller Municipal**),
- Monsieur Jean-Victor CASTOR, Conseiller Municipal,
- Monsieur Lekel LOUIS, Conseiller Municipal,
- Madame Laurence GOUPIL épouse JEAN-LOUIS, Conseillère Municipale,
- Madame Chantal BARTHELEMY épouse LIE-KON-WAH,
- Monsieur Thibault LECHAT-VEGA, Conseiller Municipal,
- Monsieur Corinne DIMANCHE, Conseillère Municipale,
- Monsieur Marius FLORELLA, Conseiller Municipal,
- Monsieur Michel DUBOUILLE, Conseiller Municipal,
- Madame Pierline SAINT-VICTOR, Conseillère Municipale,
- Madame Rose-Marie PIRIS VILHENA, Conseillère Municipale,
- Madame Sergine CHOU TIAM, Conseillère Municipale,
- Monsieur Étienne ROGIER, Conseiller Municipal,

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

De présents : 19

De votants : 21

OBJET :

**CRÉATION
D'EMPLOIS
PERMANENTS
DANS LA FILIERE
ADMINISTRATIVE ET
TECHNIQUE**

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la Mairie : 20/12/18

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30/11/2018

Le Maire



Il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Madame Yolande CADET-MARTHE, 1^{ère} Adjointe ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS DANS LA FILIERE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le tableau des effectif constituant la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non ;

VU le rapport du Maire rappelant les dispositions de l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 relatif à la création d'emploi de chaque collectivité ;

Considérant, que dans le cadre du développement du territoire communal, notamment l'augmentation significative de sa population et devant la nécessité de faire évoluer les services municipaux, particulièrement par un renforcement des moyens humains ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par :

- Voix pour : 15
- Voix contre : 00
- Abstention(s) : 06

- **DE CRÉER** les emplois suivants :

Concernant la catégorie A de la filière administrative

- 1 emploi de Chargé de mission Santé Précarité ;
- 1 emploi de Chargé de mission Démocratie Participative
- 1 emploi de Directeur des Ressources Humaines
- 1 emploi de Chargé de mission Foncière

Concernant la catégorie B de la filière administrative

- 2 Emplois d'Assistante de Direction
- 1 Emploi de Chargé de mission Éducation
- 1 Emploi d'Instructeur des autorisations d'urbanisme

Concernant la catégorie C de la filière administrative

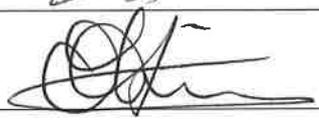
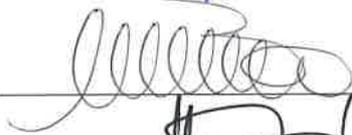
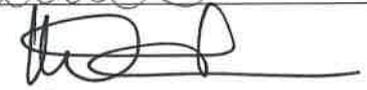
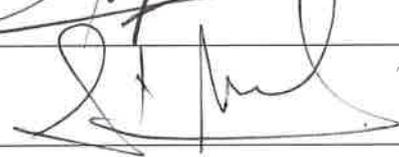
- 2 Assistantes administratives
- 1 Agent comptable
- 1 Agent d'accueil

Concernant la catégorie B de la filière technique

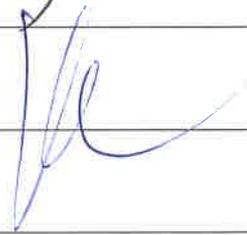
- 1 Emploi de Contrôleur environnement
 - 1 emploi d'Administrateur systèmes et réseaux
 - 1 emploi de Chargé de mission Voirie et Réseaux Divers
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés sur ces emplois au chapitre 012 du budget de la Commune ;
 - **D'AUTORISER** le Maire à signer tout document permettant l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme



<i>SMOCK Serge - Maire</i>	
<i>CADET MARTHE Yolande</i>	
<i>ROBINSON Anne-Michèle</i>	
<i>HIGHT Sabrina</i>	
<i>SILIGHINI Didier</i>	
<i>LOUIS Guerline</i>	
<i>PARDONIPADE Sendra</i>	
<i>FABIEN Georges</i>	
<i>SAINT-FLEUR Yvens</i>	
<i>PERDRIX Bernard</i>	
<i>ROUDGE Christian</i>	
<i>SERVILLE Gabriel</i>	
<i>CASTOR Jean-Victor</i>	
<i>LEANDRE Roland</i>	
<i>LOUIS Lekel</i>	
<i>GOUPIL épouse JEAN-LOUIS Laurence</i>	
<i>JUDICK-PIED Georgina</i>	

PRÉFECTURE DE LA GUYANE
BUREAU DU COURRIER
19 DEC. 2018
ARRIVÉE
Transmis A.....

<i>BARTHÉLEMY épouse LIE KON WAH Chantal</i>	
<i>LECHAT VEGA Thibault</i>	
<i>DIMANCHE Corine</i>	
<i>ARON Roger</i>	
<i>SORPS Daisy</i>	
<i>FLORELLA Marius</i>	
<i>EDWARD Arlette</i>	
<i>DUBOILLÉ Michel</i>	
<i>SAINT-VICTOR Pierline</i>	
<i>PIRIS VILHENA Rose-Marie</i>	
<i>SAINT REMY MEDE Stanley</i>	
<i>ROUMILLAC Théodore</i>	
<i>CHOU TIAM Sergine</i>	
<i>ROGIER Etienne</i>	
<i>POLIUS Nélia</i>	
<i>DUREUIL Marie-Françoise</i>	
<i>MONLOUIS DEVA Michel</i>	
<i>JANVIER Marguerite</i>	

19 DEC. 2018

ARRIVÉE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 DECEMBRE 2018

**RAPPORT N° 89 / 12 / 2018 RH PORTANT CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS
DANS LA FILIERE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Cher(e)s Collègues,

L'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, dispose que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Dans le cadre du développement du territoire communal, notamment l'augmentation significative de sa population et devant la nécessité de faire évoluer les services municipaux, particulièrement par un renforcement des moyens humains, je propose la création des emplois suivants à temps complet car les services après moult recherches, ne retrouvent pas les délibérations concernées :

I) FILIERE ADMINISTRATIVE

A. Concernant la catégorie A

- 1 emploi de Chargé de mission Santé Précarité ;

Ce cadre aura pour principales missions de développer la démarche Atelier Santé Ville (ASV) et d'assurer le suivi des actions fixées dans le cadre du contrat de la ville et du contrat local de santé. Il sera chargé également de renforcer le partenariat institutionnel et associatif par un appui technique aux structures.

- 1 emploi de Chargé de mission Démocratie Participative

Ce cadre aura pour principales missions de garantir le bon fonctionnement de la démarche et de l'atteinte des objectifs fixés en matière de démocratie participative. Il doit veiller à une meilleure prise en compte de l'avis et la participation des habitants dans les principaux domaines qui touchent à leur vie quotidienne, et, à une valorisation dans leur rôle de citoyen actif.

- 1 emploi de Directeur des Ressources Humaines

Ce cadre aura pour principales missions la mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines, d'assurer la gestion administrative et statutaire du personnel, d'apporter des conseils dans les domaines des ressources humaines. Il sera également chargé d'entretenir les relations et de négocier avec les partenaires sociaux.

- 1 emploi de Chargé de mission Foncière

Ce cadre aura pour principales missions la mise en œuvre de la politique de gestion du patrimoine immobilier de la Commune en vue de son optimisation, en lien avec l'aménagement du territoire et les autorisations d'occupation du sol.

B. Concernant la catégorie B

- 2 Emplois d'Assistante de Direction

Ce cadre moyen aura pour principales missions d'assister le Directeur Général des Services en termes d'organisation, de gestion, de communication, d'information, d'accueil, de classement et de suivi de dossier

- 1 Emploi de Responsable adjoint de la Division Éducation

Ce cadre moyen aura pour principales missions de seconder le Responsable, de contribuer à l'analyse démographique afin d'évaluer les besoins en infrastructure et anticiper la création de nouveaux groupes scolaires.

- 1 Emploi d'Instructeur des autorisations d'urbanisme

Ce cadre moyen aura pour principales missions d'instruire les demandes d'autorisations en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme. De procéder à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées par la collectivité. (Peut correspondre également à la filière technique)

C. Concernant la catégorie C

- 2 emplois d'Assistante administrative

L'assistante administrative a pour principales missions d'apporter une aide permanente à son responsable hiérarchique en termes d'organisation personnelle, de gestion administrative, de communication, d'information d'accueil, de classement et de suivi de dossiers.

- 1 Agent comptable

Cet agent aura pour principales missions d'assurer le traitement comptable des dépenses des EPL de la Ville et de garantir la sécurité des paiements et le respect des délais de paiement.

- 1 Agent d'accueil

Cet agent aura pour principales missions d'animer et d'organiser un espace d'accueil et d'information. D'accueillir le public, de recueillir ses demandes, de l'informer et de l'orienter.

II) FILIERE TECHNIQUE

A. Concernant la catégorie B

- 1 emploi d'Administrateur systèmes et réseaux

Ce cadre moyen aura pour principales missions de gérer et d'administrer les systèmes d'exploitation et de gestion de données de la collectivité ; d'en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité. De participer à la définition et à la mise en œuvre des serveurs et architectures réseaux.

- 1 Emploi de Contrôleur environnement

Ce cadre moyen aura pour principales missions la mise en œuvre de la politique publique locale en matière d'environnement. Il assiste et conseille la collectivité pour la valorisation des paysages. A cet effet, il coordonne, pilote et supervise les projets paysages.

- 1 emploi de Chargé de mission Voirie et Réseaux Divers

Ce cadre moyen aura pour principales missions de définir le schéma directeur de la voirie et la stratégie pluriannuelle d'investissement et de maintenance du réseau, pour permettre l'entretien préventif du patrimoine de voirie, l'exploitation du réseau en toutes circonstances et la prise en compte de la diversité des usagers et la sécurité des usagers.

Ces emplois pourront être pourvus par des fonctionnaires.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, la collectivité pourra décider de pourvoir aux emplois, par le recrutement de contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-2 ou 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984. Ils devront dans ce cas justifier d'expérience professionnelle dans le secteur.

Je propose d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés sur ces emplois au chapitre 012 du budget de la commune et compléter le tableau des emplois permanents en ce sens.

Je vous invite à en délibérer.

Fait à Matoury le, 30 novembre 2018

Le Maire,



Serge SMOCK

ANNEXE
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

GRADES OU EMPLOIS	DELIBERATION	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIF POURVU	SOLDE	PREVISION RECRUTEMENT
<i>Filière administrative</i>						
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	28/05/08	A	1	0	1	
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES	28/05/08	A	2	2	0	
DIRECTEUR TERRITORIAL	17/09/14	A	1	1	0	
ATTACHE PRINCIPAL		A	4	2	2	
ATTACHE		A	21	14	7	4
- Chargé de mission santé précarité/12/18	A	1	0	1	
- Chargé de mission démocratie participative/12/18	A	1	0	1	
- Directrice des ressources humaines/12/18	A	1	0	1	
- Chargé de missions foncières.....	../12/18	A	1	0	1	
- Chargé de missions géomatique et environnement/12/18	A	1	0	1	
- Chargé de missions Projet de Renovation Urbaines/12/18	A	1	0	1	
- Administrateur Systèmes et Réseaux/12/18	A	1	0	1	
- Chargé de missions emploi, Insertion et développement économique/12/18	A	1	0	1	
- Chargé de missions prévention de la délinquance/12/18	A	1	0	1	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE		B	2	1	1	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{NDE} CLASSE		B	3	2	1	
REDACTEUR TERRITORIAL		B	10	7	3	2
- Assistante de direction/12/18	B	2	1	1	1
- Adjoint au service éducation/12/18	B	1	0	1	1
- Coordinateur paie/12/18	B	1	0	1	1
- Instructeur des autorisations d'urbanisme/12/18	B	1	0	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE		C	4	1	3	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ème CLASSE		C	35	20	15	
ADJOINT ADMINISTRATIF		C	102	49	53	2
- Assistantes administratives	../12/18	C	4	0	4	1
- Agent comptable-exécution des dépenses	../12/18	C	2	1	1	1
- Agent d'accueil	../12/18	C	2	0	2	1
- Gestionnaire paie	../12/18	C	3	0	3	1
- Assistante des assemblées délibérantes et des commissions	../12/18	C	1	0	1	1

- <i>Infographiste</i>	.../12/18	C	1	0	1
- <i>Assistants de direction</i>	.../12/18	C	3	0	3
- <i>Agent administratif référente</i>	.../12/18	C	1	0	1
AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE		C	10	1	9

GRADES OU EMPLOIS	DELIBERATION	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIF POURVU	SOLDE	PREVISION RECRUTEMENT
<i>Filière technique</i>						
DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES	17/07/2013	A	1	0	1	
INGENIEUR CHEF DE CLASSE NORMALE		A	1	0	1	
INGENIEUR PRINCIPAL		A	2	1	1	
- <i>Chef de Projet Rénovation Urbaine</i>	.../12/18	A	1	0	1	1
INGENIEUR TERRITORIAL		A	6	4	2	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		B	2	2	0	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 ND E CLASSE		B	2	1	1	
TECHNICIEN TERRITORIAL		B	4	3	1	1
- <i>Contrôleur d'environnement</i>	.../12/18	B	1	1	0	1
- <i>Administrateur systèmes et réseaux</i>	.../12/18	B	1	1	0	1
- <i>Chargé de mission voirie et réseaux divers</i>	.../12/18	B	1	0	1	1
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		C	1	0	1	
AGENT DE MAITRISE		C	4	3	1	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE		C	2	0	2	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ND E CLASSE		C	9	5	4	
ADJOINT TECHNIQUE		C	107	54	53	
- <i>Chauffeur de bus</i>	.../12/18	C	4	0	4	
- <i>Conducteur de véhicules lourds</i>	.../12/18	C	2	0	2	
- <i>Opérateur de Vidéo Projection</i>	.../12/18	C	1	0	1	
- <i>Agent Polyvalent</i>	.../12/18	C	1	0	1	
- <i>Agents funéraires</i>	.../12/18	C	4	0	4	

GRADES OU EMPLOIS	DELIBERATION	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIF POURVU	SOLDE	PREVISION RECRUTEMENT
<i>Filière culturelle</i>						
BIBLIOTHECAIRE		A	1	0	1	
ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE		A	1	1	0	



ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1 ^{ère} CLASSE		B	1	0	1
ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2 ^{NDE} CLASSE		B	1	0	1
ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE		B	3	0	3
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1 ^{ere} CLASSE		C	1	1	0
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2 ^{nde} CLASSE		C	1	0	1
ADJOINT DU PATRIMOINE		C	6	0	6
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE		B	1	0	1

GRADES OU EMPLOIS	DELIBERATION	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIF POURVU	SOLDE	PREVISION RECRUTEMENT
<i>Filière Sportive</i>						
CONSEILLER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES		A	2	0	2	
EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES		B	2	0	2	
OPERATEUR PRINCIPAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES		C	2	1	1	
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES QUALIFIE		C	2	0	2	

GRADES OU EMPLOIS	DELIBERATION	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIF POURVU	SOLDE	PREVISION RECRUTEMENT
<i>Filière médicosocial</i>						
CONSEILLER SOCIO EDUCATIF		A	1	0	1	
PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX		A	1	0	1	
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF PRINCIPAL		B	1	1	0	
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF		B	2	1	1	
PUERICULTRICE		B	1	0	1	

GRADES OU EMPLOIS	DELIBERATION	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIF POURVU	SOLDE	PREVISION RECRUTEMENT
Filière Police						
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1 ^{ère} CLASSE		B	1	0	1	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 2 ^{NDE} CLASSE		B	1	0	1	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE		B	1	0	1	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL		C	8	7	1	
GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE		C	20	5	15	4

GRADES OU EMPLOIS	DELIBERATION	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIF POURVU	SOLDE	PREVISION RECRUTEMENT
Filière Animation						
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1 ^{ère} CLASSE		B	0	0	0	
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2 ^{NDE} CLASSE		B	0	0	0	
ANIMATEURS TERRITORIAUX		B	3	2	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1 ^{ère} CLASSE		0	0	0	0	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2 ^{NDE} CLASSE		C	1	1	0	
ADJOINT D'ANIMATION		C	7	8	1	

ANNEXE
TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

GRADES OU EMPLOIS	DELIBERATION	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIF POURVU	SOLDE	PREVISION RECRUTEMENT
FILIERE ADMINISTRATIVE						
COLLABORATEURS DE CABINET		A	2	2	0	

PRÉFECTURE DE LA GUYANE
BUREAU DU COURRIER
19 DEC. 2018
ARRIVÉE
Transmis A.....